

PRINCIPES DE DROIT PUBLIC
ANNEE 2013- 2014

« LE PHENOMENE CONSTITUTIONNEL »

PROF. DENIS BARANGER

PLAN DU COURS

Leçon n°1 – Introduction : l'unité problématique du droit public.

Leçon n°2 – Droit public et légitimité politique : le pouvoir constituant.

Leçon n°3 – L'Etat et le raisonnement constitutionnel

Leçon n°4 – La technologie du droit public français : le legs du droit administratif.

Leçon n°5 - Conclusion : le processus constitutionnel (théorie de l'Etat et *legal process*).